



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 01 JUILLET 2025

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

- POINT I** : Désignation d'un secrétaire de séance
Délibération approuvée
- POINT II** : Approbation du procès-verbal de la séance du 01 avril 2025
Délibération approuvée
- POINT III** : Participation financière à la protection sociale complémentaire en risque « santé » à des contrats labellisés
Délibération approuvée
- POINT IV** : Dispositif de signalement et de traitement des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral, de harcèlement sexuel, d'agissements sexistes et des menaces ou tout acte d'intimidation
Délibération approuvée
- POINT V** : Vente d'un délaissé de voirie situé rue du Oehlmatt et appartenant au domaine public communal
Délibération approuvée
- POINT VI** : Vente d'un délaissé de voirie situé rue de la Roselière et appartenant au domaine public communal
Délibération approuvée
- POINT VII** : Régime des astreintes au sein de la commune
POINT RETIRE
- POINT VIII** : Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
Délibération rejetée
- POINT IX** : Agrément d'un nouvel associé de chasse admis à chasser sur les lots N°1, 2, 3 ainsi que de la réserve de chasse de la SCI GRANTZELE
Délibération approuvée
- POINT X** : Suppression d'un emploi permanent de secrétaire de mairie à temps complet
POINT RETIRE
- POINT XI** : Création d'un emploi permanent de secrétaire générale de mairie à temps complet
POINT RETIRE
- POINT XII** : Communications

HIRTZBACH, le 03 juillet 2025.



Le Maire,

Arsène SCHOENIG.